UN AVENIR... PLEIN D'ÉNERGIE DANS LE PILAT !

Pour en Savoir plus et participer
www.regiondecondrieu.centralesvillageoises.fr

INITIÉS TEL UN PROJET EXPÉRIMENTAL, LES CENTRALES VILLAGEOISES SONT AUJOURD'HUI UN MODÈLE D'ÉCONOMIE CITOYENNE QUI FONCTIONNE

la centrale villageoise des Haies

Initiée en 2010 par le Parc naturel régional du Pilat et des élus de la Communauté de Communes (CCRC), nous avons créé en 2013 la 1re « Centrale Villageoise » de France : **la SAS Centrales Villageoises de la Région de Condrieu** : une société citoyenne à gouvernance coopérative. Avec le Président et le conseil de gestion, tous bénévoles, nous mettons en œuvre les orientations décidées par les actionnaires.

Nous avons dû faire face, dès le départ, à de nombreuses difficultés (techniques, financières, juridiques...). **Il fallait tout inventer, mais très motivés par ce défi, nous avions tous une « énergie à revendre »**. Comme aujourd'hui, en 2020.

Cette SAS vise à promouvoir les énergies renouvelables sur le Pilat grâce à l'utilisation des fonds apportés par les citoyens-actionnaires : 171 souscripteurs (168 particuliers, 2 Cigales, SEM Soleil), et un capital social de 48 150 € (963 parts de 50 €). Le 1er projet sur Les Haies a permis d'équiper 500 m² de panneaux photovoltaïques (76 KWC) sur 8 toits privés et publics.

Grâce à Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement et l'essaimage des premières expériences, la France compte désormais **52 territoires** engagés, dans 6 régions, avec 26 Centrales Villageoises, SAS ou SCIC, qui produisent de l'énergie (dont Pays Mornantais, Collines Rhodaniennes, Vallons du Lyonnais...). **4000 actionnaires (dont 103 collectivités) participent à ce jour à cette dynamique des territoires** (avec 320 installations photovoltaïques en service : une puissance de 4 MWC et une production de 4,3 GWH soit la consommation électrique de 1000 foyers).

Les Centrales Villageoises ont créé une association nationale qui permet de travailler en réseau, d'échanger nos expériences et de créer des outils pour développer de nouveaux projets, et concevoir la transition énergétique de chaque territoire : *http ://www.centralesvillageoises.fr/*

Aujourd'hui, les actionnaires de la SAS CVRC ont de nombreux projets sur le territoire du Pilat, avec une équipe renouvelée et pleine d'énergie :

- Des installations photovoltaïques sur des toitures privées et, en lien avec CVPM du Pays Mornantais, l'accompagnement des particuliers pour **mettre en place de l'autoconsommation**. En 2021, des Portes ouvertes sont prévues pour visiter des installations notamment à Condrieu.
- De nouvelles installations photovoltaïques viennent d'être réalisées par la SAS sur des toitures publiques ou privées à **Chuyer** (mairie-école) et **Condrieu** (garage automobile). A l'avenir, d'autres installations sont à l'étude sur des communes voisines.
- Pour financer de nouveaux projets, la SAS proposera **une augmentation du capital** via la souscription auprès des actionnaires actuels et de nouveaux actionnaires.
- D'ores et déjà, le modèle économique a montré sa pertinence : **l'épargne citoyenne a pris de la valeur**. C'est un investissement d'avenir.

Comme par le passé, l'avenir est ensoleillé et plein d'énergie collective sur le Parc du Pilat. Initiés il y a 10 ans tel un projet innovant voire expérimental, **les Centrales Villageoises sont aujourd'hui un modèle d'économie citoyenne qui fonctionne**, soutenu par l'Etat, les collectivités locales (dont la Région et Vienne Condrieu Agglomération), et de nombreux partenaires. Elles sont un élément clé de la transition énergétique du territoire, avec la réduction de la consommation énergétique (habitat, éclairage privé et public), la production d'énergies renouvelables et la participation citoyenne.

Odile Delorme